



Mobilisons-nous !

Lycée

ÉCO-responsable

- énergie-climat
- gestion de l'eau
- biodiversité
- gestion des déchets
- alimentation-santé



Introduction

+

Les chiffres clés

Pour l'année scolaire 2010/2011, la Région Île-de-France compte :

- 469 lycées publics, soit plus du quart des lycées publics français,
- près de 390 000 élèves,
- 8 700 agents techniques de la fonction publique territoriale,
- plus de 5,5 millions de m² à chauffer,
- une consommation globale de chauffage de 650 GWh, soit une dépense d'environ 40 millions d'euros (moyenne théorique de 85 000 euros par lycée),
- une consommation globale d'électricité de 215 GWh, soit une dépense d'environ 22 millions d'euros (moyenne théorique de 40 000 euros par lycée),
- un lycée « moyen » de la Région Île-de-France qui représente environ 850 élèves a une production théorique de déchets de 130 tonnes/an,
- 25 millions de repas servis par an.

+

Principaux postes budgétaires 2011 alloués aux lycées publics par la Région :

- construction-rénovation et maintenance lourde : 331 millions d'euros,
- fonctionnement et entretien : 144,22 millions d'euros,
- équipement pédagogique : 60 millions d'euros,
- aide aux élèves et politiques éducatives : 29,8 millions d'euros.

Opération régionale « Mon écolycée »

Proposer une démarche participative et citoyenne d'éco-responsabilité

Le projet régional « Mon écolycée » propose aux communautés scolaires franciliennes d'être acteurs d'un projet éco-responsable inscrit dans la vie de l'établissement.

Il vise à les impliquer dans une démarche de prise de conscience et d'action citoyenne à partir de l'impact des gestes quotidiens au sein du lycée.

Ce guide a été conçu comme un outil, mis à disposition de tous les établissements, pour faciliter et structurer la mise en œuvre de ce projet partagé en s'appuyant sur les compétences de chacun.

+

Approcher l'impact environnemental au quotidien et expérimenter à grande échelle

Cette démarche constitue une action pilote de l'Agenda 21 du conseil régional d'Île-de-France, car elle inscrit la prise en compte des enjeux du développement durable au plus près des usagers et de la gestion des établissements d'enseignement. Elle se positionne dans la continuité et en complément des actions déjà réalisées par la Région en éco-construction et rénovation des bâtiments depuis plus de dix ans.

« Mon écolycée » a pour objectif de concrétiser l'impact environnemental que représentent la gestion responsable de ces établissements, leur entretien optimisé et les comportements éco-citoyens des utilisateurs. Les lycées constituent par ailleurs des lieux privilégiés pour la mise en œuvre de projets participatifs, la diffusion de l'information et la sensibilisation de la communauté lycéenne (élèves, équipes éducatives et d'encadrement, personnels administratifs et techniques).

« Mon écolycée » s'appuie sur la double fonction des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement que sont la transmission de la connaissance et l'expérimentation en sites réels des démarches citoyennes en faveur de l'environnement.

+



Mettre en réseau les lycées franciliens et valoriser les démarches exemplaires

Ce projet régional a pour spécificité de s'appuyer sur le territoire francilien afin de renforcer les liens entre les établissements et partenaires institutionnels ou associatifs régionaux qui disposent d'outils et de savoirs faire.

Il vise d'autre part à mutualiser les acquis des lycées déjà engagés dans cette démarche et à en faire bénéficier ceux qui débutent.

Compte tenu de la complémentarité des méthodes nécessaires au traitement des thématiques environnementales, cette démarche pourrait aussi être un vecteur de communication entre les établissements d'enseignement général et professionnel.

A partir de cette approche commune, il pourrait être envisagé la valorisation des démarches les plus fructueuses sous l'égide de la région.

Articulation avec les enseignements du lycée

Inscrire « Mon écolycée » au projet d'établissement permet de l'intégrer d'autant mieux dans les priorités pédagogiques du lycée.

L'éducation à l'environnement et au développement durable étant inscrite dans les programmes de l'Education nationale, l'Opération « Mon écolycée » offre la possibilité d'approfondir une grande partie des thématiques du développement durable.

Les enseignants trouveront dans l'Opération une quantité d'illustrations des sujets de cours dans différents domaines :

- physique de l'énergie, unités de mesures, biodiversité, composition chimique de l'atmosphère, évolution du climat en Sciences et Technologies, enseignements agricoles...
- iniquité face à l'énergie, approche financière de l'environnement, comportements de consommation en Sciences économiques et sociales...
- l'environnement et l'énergie dans l'histoire, épuisement des ressources fossiles, mobilité-déplacements, urbanisme et aménagement du territoire en Histoire-géographie, Education physique et sportive...
- la rédaction des documents de communication et la recherche documentaire s'appuie sur les enseignements du Français, Langues vivantes, Communication, Arts Plastiques...

Chaque étape et thématique abordées dans l'Opération peuvent être reliées au programme d'enseignements.

La méthodologie de projet participatif qui est proposée permet de structurer la démarche et vise à faciliter sa mise en œuvre.

L'ensemble reste adaptable selon les objectifs et spécificités de chaque établissement.

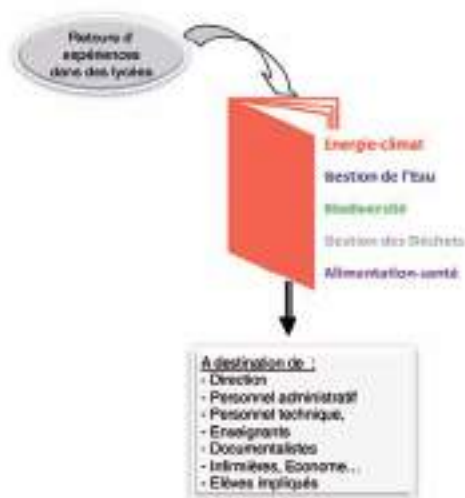


Introduction

Un Guide pragmatique, adaptable pour tous.

Tous les lycées peuvent agir à partir d'une méthodologie de projet et de thématiques bien identifiées.

UN GUIDE PRAGMATIQUE À METTRE EN ŒUVRE PAR LES LYCÉES



Thématiques du Guide

Ce Guide a été créé pour accompagner tous les lycées souhaitant s'investir dans l'Opération « Mon écolycée » sur tout ou une partie des thématiques suivantes :

- Energie-climat
- Gestion de l'eau
- Biodiversité
- Gestion des déchets
- Alimentation-santé

Ces thématiques s'appuient sur des ressources proposées par les partenaires franciliens : la Région Île-de-France et les organismes associés, notamment l'ARENE Île-de-France, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Natureparif, l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France, le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France....

Objectifs du Guide

Les intérêts du Guide « Mon écolycée » sont multiples :

- améliorer la connaissance sur l'établissement,
- réduire l'impact du lycée sur l'environnement et développer les éco-gestes au sein du lycée,
- structurer l'information sur les thématiques « Mon écolycée » : énergie-climat, gestion de l'eau, biodiversité, gestion des déchets et alimentation-santé,
- sensibiliser toute la Communauté lycéenne sur ces thématiques,
- fédérer les acteurs du lycée autour d'une dynamique d'ensemble et d'un projet participatif,
- faire le lien entre les enseignements et des actions concrètes dans le quotidien du lycée,
- favoriser le travail en réseau des établissements et permettre l'échange d'expériences et de résultats.



Utilisateurs du Guide et acteurs de l'Opération

Les utilisateurs du Guide « Mon écolycée » sont prioritairement :

- la direction,
- le personnel administratif,
- le personnel technique,
- les enseignants,
- les documentalistes,
- les élèves impliqués dans l'opération.

Les acteurs de l'Opération sont des représentants des différentes catégories citées ci-dessus réunis dans un Comité « Mon écolycée » et dans des Groupes thématiques. L'Opération s'appuie sur la participation active de tous et valorise des compétences de chacun.

Tout le développement de la démarche reposera sur la constitution d'une équipe « projet » dont le rôle sera :

- de porter l'engagement validé en conseil d'administration,
- de coordonner et piloter des Autodiagnostic du lycée et un Plan d'actions,
- d'évaluer et de suivre la démarche.

Le volet méthodologique du guide vise à détailler chacune des étapes et à donner à l'équipe projet des outils de pilotage.

Toutes les filières et niveaux d'enseignement sont concernés par l'Opération

Les thématiques traitées par l'Opération ne se limitent pas aux aspects scientifiques et techniques mais incluent les éléments humains, sociaux, financiers à travers une démarche citoyenne qui s'adresse à toutes les filières d'enseignement des lycées et quel que soit l'âge des élèves.

La protection de notre planète est l'affaire de tous et le succès du projet repose sur l'implication de chacun c'est pourquoi la 1^{re} étape consiste à s'organiser en interne de manière transversale. L'objectif est de valoriser les compétences des personnes ressources du lycée et de fédérer les acteurs pour la mise en œuvre de « Mon écolycée ». Une structuration de l'organisation est proposée dans le Guide avec une définition du rôle de chacun.

Rôle fondamental du Conseil d'Administration (C.A.) du lycée

Le conseil d'administration, en tant qu'organe délibérant et décisionnel du lycée joue un rôle fondamental dans le soutien de l'Opération.

L'engagement et le suivi de l'Opération peuvent donc être inscrits à l'ordre du jour à l'initiative du proviseur. Les membres du conseil d'administration pourront ainsi valider le projet mais également s'informer et s'impliquer en fonction de leur champ d'intervention et de compétence.

Siègent et votent au conseil d'administration :

- 3 ou 4 représentants du personnel de la direction de l'établissement,
- le Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E),
- 6 ou 7 représentants du personnel de l'enseignement et de l'éducation,
- 2 ou 3 représentants du personnel administratif, social et de la santé, technique, ouvrier et de service,
- 5 représentants élus des parents d'élèves,
- 5 représentants élus des élèves,
- 3 ou 4 élus locaux dont un élu régional et le Maire de la commune.

Plus d'informations sur le pouvoir décisionnel du conseil d'administration d'un lycée sont disponibles sur le site www.service-public.fr ou sur le site www.education.gouv.fr.



Introduction

Démarche du Guide

La démarche proposée dans le Guide « Mon écolycée » s'inspire de plusieurs travaux réalisés en Île-de-France notamment sur la thématique énergie en 2005 et 2007 par l'ARENE et ses partenaires¹.

Elle est aussi issue des retours d'expérience de lycées pilotes déjà engagés de façon autonome dans des projets de développement durable.

L'Opération « Mon écolycée » repose sur une organisation interne dédiée, elle s'articule autour d'un Programme d'actions (des spécificités sont à prévoir suivant les thématiques abordées) qui inclut :

- un Plan de communication,
- un Autodiagnostic,
- un Plan de Sensibilisation,
- un Plan d'Actions pratiques.

L'Opération est ensuite évaluée en interne par les lycées eux-mêmes afin d'identifier ses facteurs de succès et d'échec pour renouveler l'Opération les années suivantes avec un objectif d'amélioration.

L'Opération « Mon écolycée » s'adapte aux spécificités de chaque lycée. A partir d'une base commune, le programme est élaboré « à la carte » par les lycées eux-mêmes en fonction de leurs attentes et objectifs, de leurs contraintes et des domaines d'enseignement. Ce Guide constitue une « boîte à outils » qui accompagne pas à pas les lycées dans la mise en œuvre de l'Opération « Mon écolycée ».

Continuité de l'Opération

Le Guide propose une démarche pour la mise en place de projets sur une ou plusieurs années. L'Opération est progressive, chaque année contribuant à atteindre des objectifs plus ambitieux. La recherche d'une amélioration continue motive l'enchaînement des actions à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Il est essentiel de prévoir la continuité de l'action par un passage de relais entre années scolaires ainsi qu'entre personnes ressources en cas de départ.

Par des recommandations simples, le Guide « Mon écolycée » a pour enjeu de partager une démarche entre tous les lycées qui souhaitent s'investir dans les thématiques énergie-climat, eau, biodiversité, déchets et alimentation-santé.

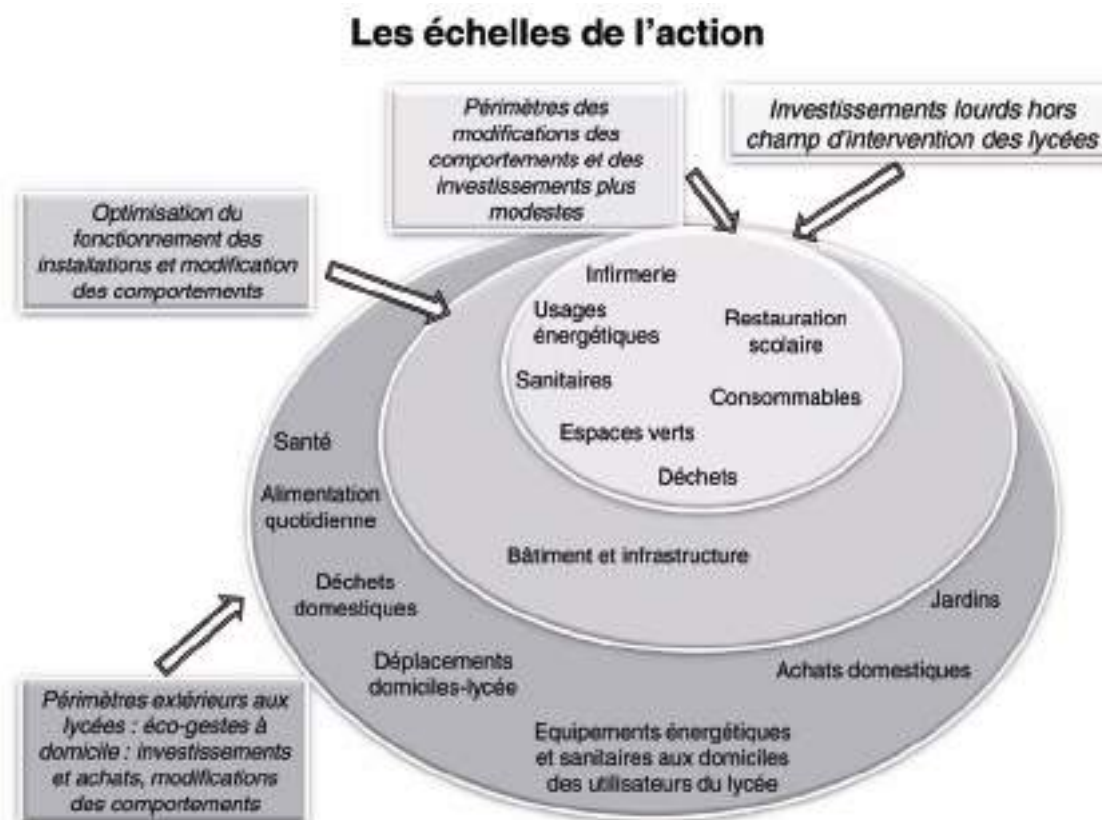
¹ Les Opérations « Semaine de l'énergie » de 2005 et 2007 se sont déroulées dans les lycées Jean Perrin de St-Ouen l'Aumône (95), Louis Blériot de Trappes (78), Viollet le Duc de Villiers St Frederick (78) et Clément Ader de Athis Mons (91). Pour la réalisation de cette Opération, l'Arene était accompagnée de l'Agence Locale de Maîtrise de l'Energie de St-Quentin-en-Yvelines, des Espaces Info Energie de Morsang/Orge et Cergy Pontoise et d'un Ingénieur conseil.



Introduction

Les échelles de l'actions

Des actions significatives qui peuvent être mises en œuvre en interne par les lycées eux-mêmes grâce à l'implication de tous.



Le schéma ci-dessus précise les champs d'intervention et les compétences de la Région en tant que maître d'ouvrage et de l'établissement en tant qu'exploitant et usagers afin de bien cerner le domaine d'action des usagers.

Les trois niveaux d'intervention

On peut distinguer trois « échelles de l'actions » qui correspondent à trois niveaux d'intervention :

Usages dans l'établissement par l'ensemble des acteurs et approvisionnements du lycée (déchets, consommables, restauration scolaire, infirmerie...) pour lesquels la plupart des améliorations peuvent être apportées par les lycées eux-mêmes.

La politique de changement de comportement est un levier puissant d'action dans les lycées. Chaque utilisateur des lycées peut agir en faveur du développement durable grâce notamment à des écogestes.

Il peut s'agir également d'investissements dans de petits équipements ou petites fournitures à la portée des moyens des établissements. Par exemple des systèmes de réduction de débit très simples sur les robinetteries permettent d'économiser plus de 50 % de la consommation en eau.



Le Guide a pour objectif de proposer aux lycées différentes solutions pour mettre en œuvre ces améliorations. Il s'inscrit donc totalement dans le domaine d'intervention des lycées sur toutes les thématiques « Mon écolycée ». Les pistes d'actions du Guide accompagnent le lycée pour une appropriation des thématiques liées au Développement durable.

Bâtiment et infrastructures.

Ce périmètre nécessite en partie des investissements plus lourds qui sortent du champ d'intervention des lycées et sont du ressort de la Région en tant que maître d'ouvrage.

Néanmoins la performance d'un bâtiment et de ses équipements dépend en partie de son exploitation et de l'usage adéquat par ses occupants. A titre illustratif, il est fréquent que les ballons de production d'eau chaude ne soient pas arrêtés pendant les périodes de vacances générant ainsi des consommations électriques inutiles.

Le recours à des investissements plus lourds menés par la Région concernent notamment l'amélioration du bâti, la rénovation des chaufferies et installations de traitement d'air, le recours aux énergies renouvelables (chaudière bois, capteurs solaires thermiques), etc. Ils sont menés dans le cadre de la gestion patrimoniale globale des lycées en lien avec l'ensemble des problématiques de mise à niveau du parc sur les plans techniques, fonctionnels et réglementaires.

Usages et comportements aux domiciles des utilisateurs du lycée, et déplacements domiciles-lycées.

La sensibilisation des utilisateurs des lycées aura un impact au-delà du strict périmètre des lycées. L'Opération « Mon écolycée » a pour objectif d'influer sur des éco-gestes dans le quotidien des acteurs du lycée ainsi que sur leurs choix de déplacement domicile-lycée en faveur des modes actifs (également appelés circulations douces).

En mobilisant les jeunes, les familles peuvent aussi être sensibilisées. L'apprentissage d'éco-gestes peut ainsi constituer des acquis pour leur future vie professionnelle et personnelle.

Les modes opératoires de la Région sur son patrimoine

En ce qui concerne les investissements relatifs à la maintenance lourde et au renouvellement de son patrimoine, La Région dispose des moyens suivants afin d'assurer ses missions de maître d'ouvrage :

• Les opérations lourdes de construction, de rénovation et de gros entretien

Menées dans le cadre des Programmes Pluriannuels d'Investissements et de Rénovation (PPI et PPR), elles nécessitent un vote budgétaire et une programmation très en amont ainsi que le recours à un mandataire assurant un long suivi d'opération compte tenu de l'ensemble des procédures et de travaux fréquents en site occupé. Elles concernent des opérations à partir d'un volume de travaux d'environ 2M€.

• Les opérations menées en Maîtrise d'Ouvrage Directe (MOD)

Menés par les services de l'Unité Lycées, elles concernent des adaptations pédagogiques fonctionnelles et de gros entretien de patrimoine comme la rénovation de toiture, le ravalement de façades et le remplacement de menuiseries, la rénovation d'installations de chauffage. Il s'agit d'opérations dont les travaux maximum sont d'environ 2M€.

• Les marchés à bon de commande (MAC)

Ils permettent de réaliser des travaux urgents dans des corps d'état bien identifiés (toiture, plomberie, électricité...). Ils sont gérés par les ingénieurs territoriaux de l'Unité Lycées et concernent des travaux jusqu'à 40 000€.



Introduction

• les subventions aux établissements

qui assurent le remplacement de petits équipements techniques qui ne relèvent pas de la compétence directe de la Maîtrise d'Ouvrage régionale. Ces crédits sont gérés directement par l'établissement qui passe ses propres marchés.

• les Fonds d'Urgence (FU)

qui ne font pas l'objet d'un vote spécifique en commission permanente et sont alloués pour des besoins impératifs, notamment la sécurité des personnes, à hauteur de 45 000€ maximum par établissement et par an.

• la dotation en équipement

Elle concerne notamment le parc informatique, multimédia et l'ENT (Espace Numérique de Travail), ainsi que les besoins des laboratoires et des filières professionnelles. Dans ce cadre, un marché global a été passé par la Région pour répondre au problème du déstockage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Les politiques éducatives

La Région s'est engagée dans le soutien de certains projets portés par des établissements, des équipes éducatives et des jeunes, ainsi que dans des partenariats relatifs à la citoyenneté, la culture, la solidarité et la santé.

A ce titre, des conférences de sensibilisation au développement durable ont été mises en place en partenariat avec ADEME.

La dotation globale de fonctionnement des établissements scolaires du secondaire (DGFL)

La Région a la charge des lycées situés sur son territoire. Elle en assure le fonctionnement en dehors des dépenses pédagogiques qui restent à la charge de l'État.

La participation est appelée Dotation Globale de Fonctionnement des Lycées (DGFL) en Île-de-France. Elle peut se diviser en 2 parties : une dotation de base ainsi que des mesures complémentaires.

La dotation de base est calculée en fonction :

- du type d'établissement,
- des surfaces,
- des effectifs,
- de la « part » de chauffage calculée individuellement de façon prévisionnelle en tenant compte des dépenses réelles passées.

Les mesures complémentaires sont les suivantes :

- une dotation de solidarité pour les lycées situés en zones défavorisées,
- une garantie d'équilibre pour les lycées dont le fond de réserve est inférieur à 4 mois,
- un complément aux frais de communication (ADSL...),
- une dotation aux lycées supports d'annexes médicalisées,
- une dotation liée aux actions MGIEN (Mission Générale d'Insertion de l'Éducation Nationale),
- depuis 2011, ont été prises en compte les réserves financières dans l'attribution de la DGFL des établissements scolaires.



Une délibération annuelle en conseil régional donne le détail de la DGFL ainsi que la répartition pour chaque établissement.

Cette dotation comprend notamment un chapitre « viabilisation » relatif aux dépenses de fluides (énergie et eau).

Pour compléter l'entretien courant prévu dans la DGFL, la Région attribue en outre aux établissements des subventions complémentaires relatives à la maintenance et aux contrôles techniques obligatoires.

Il est à noter que certains établissements fonctionnent en groupement pour une partie de leurs contrats de maintenance (chauffage, entretien des systèmes de sécurité incendie....) voir de fonctionnement ou d'approvisionnement.

L'ensemble des recommandations de la Région aux établissements en matière d'exploitation sont regroupées dans un « Guide d'entretien et de maintenance » à destination des établissements.

L'Unité Lycées et sa communication d'informations

L'Unité Lycées met à disposition des établissements un ensemble d'éléments sur le site <http://lycees.iledefrance.fr> qui regroupe les thématiques suivantes :

- l'action de la Région pour les lycées et la structuration des services (annuaire en ligne),
- les dotations budgétaires et notamment la DGFL (délibération et dossier d'accompagnement),
- les ressources administratives dont la restauration scolaire,
- les agents des lycées,
- la gestion technique (guide d'entretien et de maintenance, pièces types de contrats, mémo sur les contrôles obligatoires et sur le registre de sécurité, câblage, Gestion Electronique des Documents Techniques –GEDT),
- l'équipement (ENT, informatique, câblage, laboratoire, multimédia, déchets, sécurité),
- l'éco-construction des lycées (récapitulatif des opérations et cadrage du programme environnemental),
- l'aide aux projets d'établissements, des équipes éducatives ou des lycéens,
- l'offre de formation.

Le guide « Mon écolycée » et les documents relatifs à cette démarche seront mis en ligne sur ce site.



Introduction

Grille de lecture des fiches

Le guide se compose de trois types de fiches :

- Les fiches Méthodes : fiches théoriques qui décrivent les différentes étapes de l'Opération, l'intérêt d'une action, son objectif et les conséquences d'une mise en place de la fiche...
- Les fiches Mise en Œuvre : fiches pratiques qui détaillent comment mettre en œuvre une action.
- Les fiches Boîtes à Outils : fiches qui présentent les outils contenus dans le CD-Rom (outils informatiques, outils de communication, notices...).

Titre de la fiche avec pictogramme :

- Un livre 📖
fiche méthode,
- Un interrupteur ⏻
fiche mise en œuvre,
- Une clef plate 🔑
fiche boîte à outil.

Les pictogrammes indiquent la thématique. Les parties communes sont illustrées par le pictogramme représentant un lycée.



Logo de l'Opération par thématique.

Le remplissage d'un onglet indique le type de la fiche. Le code couleur est le suivant :
Rouge : fiche méthode,
Orange : fiche mise en œuvre,
Vert : fiche boîte à outil.

« Le bon réflexe » et « Retour d'expériences » permettent de détailler respectivement un conseil pour la mise en œuvre de l'Opération et un témoignage d'une action similaire déjà réalisée.

Indique une référence à une autre fiche du Guide. Le pictogramme indique le type de fiche.



Ces 2 mémos indiquent les fiches « Mise en Œuvre » et les fiches « Boîtes à Outil » associées à la fiche méthode.



Sommaire général du classeur



Intercalaire 1 : Lancer l'Opération

Étapes de l'Opération « Mon écolycée »	fiche 1
Organisation interne transversale	fiche 2
Rôle de chaque acteur	fiche 3
Le Comité « Mon écolycée »	fiche 4
Les Groupes thématiques	fiche 5
Les personnes ressources (à l'usage des lycéens)	fiche 6
Le rôle d'un coordinateur du projet (à l'usage des lycéens)	fiche 7
Lettres de missions	fiche 8
Fiche d'inscription	fiche 9
Signer la Charte d'engagement	fiche 10
Le réseau « Mon écolycée »	fiche 11
La charte d'engagement	fiche 12
Développer les partenariats avec les structures externes	fiche 13
Liste des coordonnées des partenaires et lien internet	fiche 14



Intercalaire 2 : Communiquer

Le Plan de Communication, composante fondamentale de l'Opération	fiche 1
Organisation du Plan de Communication	fiche 2
Partage de l'information	fiche 3
Diaporama de présentation de l'Opération	fiche 4
Tableau de bord	fiche 5
Les outils du Plan de Communication	fiche 6
Communiquer autour des réunions	fiche 7
Communiquer à l'extérieur de l'établissement	fiche 8
Personnaliser les outils du guide	fiche 9
Comment réaliser une présentation efficace	fiche 10
Guide d'utilisation de Doodle	fiche 11
Guide d'utilisation de Google Groups	fiche 12
Invitation aux réunions	fiche 13
Compte-rendu type	fiche 14
L'Eco-communication	fiche 15



Sommaire général du classeur



Intercalaire 3 : Construire le Programme d'actions

 L'Etat des lieux initial.....	fiche 1
 Inventaire des actions.....	fiche 2
 Identification des axes prioritaires.....	fiche 3
 Construction du Programme d'actions.....	fiche 4
 Choix des actions.....	fiche 5
 Feuilles de route des actions.....	fiche 6
 Feuilles de route.....	fiche 7
 Calendrier.....	fiche 8
 Calendrier.....	fiche 9
 La sensibilisation et l'engagement.....	fiche 10



Intercalaire 4 : Autodiagnostiquer

Energie-climat.....	sommaire du sous-intercalaire
Gestion de l'eau.....	sommaire du sous-intercalaire
Biodiversité.....	sommaire du sous-intercalaire
Prévention et Gestion des déchets.....	sommaire du sous-intercalaire
Alimentation santé.....	sommaire du sous-intercalaire










Intercalaire 5 : Agir

Energie-climat.....	sommaire du sous-intercalaire
Gestion de l'eau.....	sommaire du sous-intercalaire
Biodiversité.....	sommaire du sous-intercalaire
Prévention et Gestion des déchets.....	sommaire du sous-intercalaire
Alimentation santé.....	sommaire du sous-intercalaire



Intercalaire 6 : Evaluer et valoriser

 Evaluation du Programme d'actions.....	fiche 1
 Outils de l'évaluation.....	fiche 2
 Baromètre évaluation.....	fiche 3
 Baromètre évaluation.....	fiche 4
 Questionnaire « Evaluation de la démarche ».....	fiche 5
 Questionnaire-minute.....	fiche 6
 Valorisation de l'Opération « Les Journées Mon écolycée ».....	fiche 7



Intercalaire 7 : Annexes

